

Pour que ça change
Votons
Sud!
Solidaires

Pour que ça change à
CALL EXPERT
VOTONS **Sud**
LE 14 SEPTEMBRE 2010

Le 14 septembre 2010 se dérouleront les élections des instances représentatives du personnel (IRP). Nous allons voter pour nos représentants au comité d'entreprise (CE) et pour nos délégués du personnel (DP). La mandature sera de 3 ans. SUD va se présenter, pour la première fois, à la société CALL EXPERT

Notre candidat: Fabien SEIGNON

À quoi servent les IRP ?

Le CE

Il a pour mission de représenter « l'expression collective des salariés de l'entreprise » avec pour objectif de défendre les intérêts des salariés dans la gestion de l'entreprise ». Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas la seule activité. Le CE est aussi consulté sur :

- l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs;
- la durée et les conditions de travail ;
- la formation, l'activité économique, l'égalité professionnelle hommes/femmes dans l'entreprise.

Ce rôle économique est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Les DP

Selon l'article L2313-1 du Code du Travail leur mission est de « présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du Code du Travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entre-

prise ».

Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires dont elle doit assurer le contrôle.

SUD À CALL EXPERT

Qui sommes-nous ?

SUD veut dire « Solidaires, Unitaires et Démocratiques ».

SUD travaille en partenariat avec l'Union Syndicale Solidaires (Union des SUD).

Parce que nous sommes **SOLIDAIRES**, nous défendons tous les salarié-e-s.

Parce que nous sommes **UNITAIRES**, nous souhaitons travailler en collaboration avec tous les syndicats présents, dans l'intérêt de tous.

Parce que nous sommes **DEMOCRATIQUES**, nous garantissons la démocratie interne, et toutes les décisions qui engagent les salariés sont votées.



Quelque soit sa place et son rôle dans l'entreprise ou dans le syndicat, chaque salarié-e a droit à un traitement équitable.

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, la mobilisation et l'action.





**DES ÉLECTIONS HORS DES CLOUS À PLUSIEURS TITRES.
LE SYNDICAT SUD SE RÉSERVE LA POSSIBILITÉ DE LES FAIRE ANNULER.**

SUD a été « oublié » lors de la négociation concernant le protocole électoral, son représentant syndical apprend à son retour de vacances la mise en oeuvre de nouvelles élections dont le premier tour est fixé au 14 septembre 2010. Ces manquements sont à l'origine de l'absence de liste de candidats SUD digne de ce nom, alors que depuis la loi d'août 2008, le processus électoral est ouvert à toutes les organisations syndicales déjà présentes et reconnues dans l'entreprise.

SUD OUBLIÉ

C'est au titre de salarié, en recevant son bulletin de paye, que notre Représentant Syndical de Section (RSS) a été informé de l'organisation de nouvelles élections.

Pourtant, la loi donne obligation à l'employeur d'inviter à la négociation du protocole électoral l'ensemble des organisations syndicales connues dans l'entreprise.

Ceci explique pourquoi nous n'avons pas eu le temps de rechercher des candidats notamment sur Abbeville, pour monter des listes dignes de ce nom.



Nous n'acceptons pas d'être mis devant le fait accompli.

ANNULATION DES ÉLECTIONS

La justice fonctionne au ralenti au mois d'août. Donc aucun recours n'a eu cette chance d'aboutir durant cette période, alors que ce protocole présente des manquements comme :

- L'absence de bureau de vote sur Paris (le vote physique doit être privilégié) ;
- L'absence d'un deuxième établissement DP sur Paris qui se singularise du centre d'appels d'Abbeville par le fait que les salariés travaillent directement chez les donneurs d'ordre.

Donc il faudra attendre le résultat du premier tour prévu, le 14 septembre, avant de faire respecter la loi.

La démocratie syndicale doit être respectée par tous !

LA REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE

Cette élection permettra aussi de juger de la représentativité de chaque syndicat pour une durée de 3 ans. En effet, depuis la loi d'août 2008, seuls les syndicats ayant obtenu plus de 10% des voix pourront négocier avec l'entreprise.

SUD, UN SYNDICAT QUI SE DÉVELOPPE

SUD est en plein essor dans les entreprises liées à l'activité des centres d'appels

Nous sommes présents et actifs aussi bien chez les entreprises de télécommunications que chez les prestataires de services (Orange, SFR..Téléperformance, B2S, Webhelp, Acticall, Free, Coriolis...).

Plus d'info sur notre site:

<http://www.sudptt.org>

<http://www.solidaires.org>

Le syndicat SUD vous intéresse?

CONTACTS

sudcallexpert@yahoo.fr

sudt75@sudptt.fr

Patrick MAHÉ : 01 44 62 12 23

Olivier MARTINEZ : 01 44 62 13 25

**Notre candidat
Fabien SEIGNON**

Ceci est une profession de foi et non un bulletin de vote